

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ACADEMIE DE LYON

R É P U B L I Q U E
F R A N Ç A I S E
B R E V E T

DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

D I É T É T I Q U E

Délivré à

MADAME LABRUNE Anne Helene

née) le

30 juillet 1990

à B LYON (069)

Conformément au procès-verbal de l'examen établi le 09 octobre 2012
par le président du jury

R É P U B L I Q U E
F R A N Ç A I S E

La rectrice de l'academie

F R A N Ç A I S E

Signature du titulaire :



Françoise Moulin Civil

LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;

Vu les articles D.613-6, D.613-11, D.613-12, D.681-2, D.683-2, D.684-2 du livret VI du code de l'éducation ;

Vu les articles D.613-1, D.613-2, D.613-3, D.613-4, D.613-5, D.681-2, D.683-2, D.684-2 du livret VI du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 mai 2011 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE LYON I à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme ANNE LABRUNE, née le 30 juillet 1990 à LYON 07EME (069), en vue de son inscription à la Licence Professionnelle ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE PROFESSIONNELLE SANTE, spécialité ALIMENTATION, SANTE,**

est délivré à **Mme ANNE LABRUNE**

au titre de l'année universitaire 2012-2013

et confère le **grade de licence,**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Lyon, le 18 novembre 2013

Le titulaire

N° LYONI
/2013201204616

9647208

François-Noël GILLY

Le Président

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Françoise Moulin C...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ACADÉMIE DE PARIS
UNIVERSITÉ PARIS VI
Unité de Formation et de Recherche de Médecine
PIERRE ET MARIE CURIE



DIPLOME D'UNIVERSITÉ NUTRITION DU SPORTIF AF CREFF

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE certifie que
Mme Anne LABRUNE, née le 30 Juillet 1990 à LYON 7 (RHONE),
a subi avec succès, lors de la session du 10 Juillet 2014, les épreuves prescrites pour l'obtention du DIPLOME D'UNIVERSITÉ
NUTRITION DU SPORTIF AF CREFF.

Vu l'arrêté du 13 novembre 1991, portant création à ladite UNIVERSITÉ du DIPLOME D'UNIVERSITÉ NUTRITION DU SPORTIF AF
CREFF ;
LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE
délivre le présent certificat à **Mme Anne LABRUNE.**

Signature du titulaire

Le Président

JEAN CHAMBAZ

Fait à Paris, le 15 Juillet 2014

Le Directeur de l'U.F.R. de Médecine
SERGE UZAN

N° 75 VIK 12